

EGALITÉS

Le magazine du programme Égalité des chances

N°6
Juin 2017

Edito



Par **Sajia Ghenimi
et Moustapha
Amadou**

bénéficiaires des nouveaux
logements à Dauphine-Arena

Nous avons intégré l'Université Paris-Dauphine en 2012 et 2013 grâce au programme Égalité des chances. Finissant actuellement notre L3 et Master 1, nous avons pu bénéficier des aides et des actions du dispositif depuis le lycée et à chaque étape de notre cursus.

Récemment, la Fondation Paris-Dauphine a fait l'acquisition de nouveaux logements à Nanterre. Situés juste derrière l'arche de la Défense, ils sont à 20 minutes de Dauphine. Dédiés à l'hébergement des étudiants internationaux et boursiers, 2 des 55 logements sont aussi réservés aux étudiants du programme EDC, pour un loyer très modéré.

Nous avons été sélectionnés sur critères de bourses, d'éloignement et d'engagement dans les actions du programme.

Ce nouveau soutien de la fondation est très important pour nos conditions d'études. Nos trajets quotidiens sont longs et fatigants et notre cadre familial ne nous permet pas toujours le calme nécessaire à notre travail. Grâce à cette opportunité adaptée à nos budgets, nous abordons la rentrée prochaine avec l'esprit serein, et avec d'autant plus de motivation pour la poursuite de nos études.

Nous sommes convaincus qu'au travers de l'acquisition de ces logements la Fondation Paris-Dauphine fait un pas de plus vers le fait de devenir un véritable partenaire pour la réussite des étudiants dauphinois. C'est une démarche qui nous rend enthousiastes et confiants sur l'impact positif que l'Université et la Fondation Paris-Dauphine ont, et continueront à avoir auprès de leurs étudiants.

Sajia Ghenimi et Moustapha Amadou.

Agenda

13 juin

Journée bilan du Parcours Dauphine avec les enseignant.e.s des lycées partenaires

11 et 12 septembre

Séminaire de pré-rentree dédié aux futur.e.s étudiant.e.s de L1.

27 septembre, 11 octobre

Rencontres de parrainage pour les 1^{ère} années avec les enseignant.e.s et les étudiant.e.s

Novembre

Rencontres de parrainage professionnel avec les alumni



A la une

**Admis en 1^{ère} année issus du programme :
Lancement du 1^{er} séminaire de pré-rentree**

Les résultats d'admission sont publiés !

Pour la deuxième année consécutive, 10 % des admis en 1ère année à Dauphine sont issus du programme Egalité des chances.

La commission Egalité des chances

La commission s'est réunie le 23 mai afin d'examiner les dossiers issus des lycées partenaires. Composée des directeurs de départements LSO et MIE, des responsables des admissions, de deux proviseur.e.s invité.e.s et de l'équipe du programme, cette commission a pour objectif d'évaluer les candidatures situées juste en dessous de la barre d'admission. Chaque dossier est analysé au regard des notes, des appréciations et des lettres de recommandations des professeur.e.s. Le CV et la lettre de motivation sont également très importants afin de cibler la personnalité et le profil des candidat.e.s. Pour bénéficier de la commission, ces élèves ont obligatoirement suivi les cours de renforcement dans leur lycée, au cours de la Première et de la Terminale.



Le nombre de candidatures en hausse

La commission Egalité des chances a comptabilisé 280 candidatures, soit 44 de plus qu'en 2016. Ce chiffre en augmentation constante depuis le début du programme témoigne de la qualité des partenariats avec les lycées et de l'engagement de leurs enseignant.e.s.

En dépit de la forte sélectivité, 70 candidatures ont été retenues. La barre des 10 % avait été atteinte pour la première fois lors des admissions 2016. En dehors de toute logique de quotas, les résultats de cette année viennent consolider cette proportion symbolique et encouragent le développement du dispositif. Ainsi, depuis le début du programme en 2009, 1264 élèves ont candidaté et 406 ont été admis.

Lancement du séminaire de pré-rentrée



Afin de s'assurer de la réussite de chacun.e et de mettre toutes les chances de leur côté, le programme lance son premier séminaire de pré-rentrée. Les 11 et 12 septembre, les futur.e.s étudiant.e.s en 1ère année seront invité.e.s à participer à deux jours d'intégration, de rencontres et de cours d'introduction. Des étudiant.e.s et des enseignant.e.s leur donneront de précieux conseils pour commencer l'année dans les meilleures conditions ! Ensuite, ils pourront compter sur la communauté dauphinoise pour les épauler grâce au système de parrainage.

▶▶▶ Etudiant.e ? Participez à l'accueil des 1^{ères} années lors de la pré-rentrée !

▶▶▶ En 2016/2017, 185 bénévoles se sont mobilisés. Vous aussi parrainez/marrainez dès la rentrée !

Actualités

▶▶▶ La Fondation Paris-Dauphine investit dans le logement étudiant !

A destination des étudiants boursiers et internationaux, certains logements sont réservés aux étudiant.e.s du programme Egalité des chances. Deux d'entre-eux bénéficieront dès juin d'un logement à loyer très modéré et pour un an. Découvrez ▶▶▶ [les photos](#) et ▶▶▶ [la vidéo](#) de l'inauguration des logements !

▶▶▶ **Goldman Sachs** Le 3 mai dernier, trois collaborateurs de Goldman Sachs ont partagé des discussions très riches autour de leur métier, de leur parcours et de l'actualité avec les élèves du lycée Jacques Brel de La Courneuve, partenaire du programme Egalité des chances. Le 8 juin ce sont quatre nouveaux collaborateurs qui se sont déplacés à Dauphine pour échanger avec les étudiant.e.s issu.e.s du programme.

▶▶▶ [Découvrez le rapport d'activité 2016 de la Fondation Paris-Dauphine](#)



Les portraits vidéos de quatre étudiant.e.s

Découvrez les témoignages de quatre étudiant.e.s bénéficiaires du programme. A des étapes du cursus différentes, tous expliquent en quoi le programme a été décisif dans leur scolarité et pour leurs conditions d'études. Cours de renforcement au lycée, parrainage et confiance en soi, accès au logement, aménagement d'emploi du temps avec la pratique sportive, ils reviennent sur les différents champs d'actions du dispositif.

Pour multiplier ces parcours inspirants, variés et méritants, apportez votre soutien.

▶▶▶ Faites un don !



▶▶▶ Laetitia Génétty



▶▶▶ Bakari Bidanessy



▶▶▶ Moustapha Amadou



▶▶▶ Emeline Joujou

Rencontre avec ...

Nesrine Gaber et Shahnaz Gous, filleule et marraine, étudiantes ambassadrices

Issues toutes deux du lycée Maurice Utrillo à Stains, les deux étudiantes ont été mises en relation à la rentrée 2016 grâce au système de parrainage.

Comment s'est passée cette année de parrainage ?

Nesrine : Le parrainage fut un élément essentiel au bon déroulement de ma 1^{ère} année. Je suis arrivée dans un environnement qui m'était complètement inconnu et Shahnaz a été et restera toujours un réel soutien moral. Elle m'encourage à poursuivre mes efforts et me donne de nombreux conseils pour améliorer mes méthodes de travail. Elle m'a également aidée concernant les cours en partageant avec moi ses notes de cours, des sujets d'examen, m'offrant donc plus de supports de travail.

Shahnaz : J'ai apporté mon soutien à une étudiante qui est passée par les mêmes étapes que moi. En tant que filleule je n'ai pas su saisir cette opportunité et tirer profit de cet accompagnement car je pensais déranger mes parrains. Je pense que mon expérience m'aide à être une meilleure marraine. Ceci dit, tous les étudiants, issus du programme ou non, peuvent s'investir ! C'est très enrichissant d'aider ceux qui passent par les mêmes situations que l'on a vécues.



Vous vous êtes toutes les deux beaucoup investies dans les activités du programme cette année. Quelles sont vos motivations ?

Nesrine : J'ai participé à de nombreux déjeuners avec les lycéens du programme pour partager mon expérience et pouvoir les aider comme je l'aurais souhaité lorsque j'étais à leur place. Je m'investie car cela me semble normal étant donné que je bénéficie aussi, via le programme, des activités avec des entreprises et des alumni.

Shahnaz : En m'investissant, j'ai l'impression de donner du sens à ce que fais à Dauphine. J'ai voulu devenir ambassadrice du programme car mon témoignage peut en aider plus d'un et personne ne peut mieux parler du programme que quelqu'un qui en a bénéficié !

Avez-vous des messages à faire passer ?

Shahnaz : S'engager dans le programme permet à de nombreux étudiants de s'intégrer à Dauphine. Pour les marraines et parrains, n'hésitez pas à relancer vos filleuls qui peuvent être timides parfois et parlez de vos propres expériences pour briser la glace !

Nesrine : Il faut assouvir sa curiosité et participer à de nombreuses activités car cela ne peut que amener des rencontres et des découvertes utiles dans la vie, sur le plan personnel ou professionnel à long terme.

Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

Paru le 10 mai, un nouveau décret vient compléter l'article 29 de la loi Egalité et citoyenneté. Il généralise à tous les établissements d'enseignement supérieur la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant à partir de la rentrée 2017-18.

Cette mesure officialise et renforce les pratiques déjà développées dans un certain nombre d'universités afin de développer et valoriser l'engagement étudiant.

Chaque établissement sera désormais tenu de mettre en œuvre un dispositif garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par leurs étudiant.e.s dans l'exercice des activités associatives, sociales ou professionnelles. Par exemple, cette reconnaissance peut se faire sous la forme d'attribution de crédits ECTS, de dispenses totales ou partielles de certains enseignements ... A la demande de l'étudiant.e, les établissements d'enseignement supérieur devront aussi prévoir les aménagements dans l'organisation et le

déroulement des études et des examens.

Cette reconnaissance est très bien reçue par le milieu associatif et syndical étudiants. Selon une étude de France-Bénévolat*, l'engagement associatif a augmenté de 32% en trois ans chez les 15-35 ans. Aujourd'hui, 1/3 des 18-30 ans est engagé bénévolement dans une association.



A Dauphine, l'engagement étudiant est notamment valorisé grâce à l'UE «Expérience professionnelle» puisque l'investissement dans une association peut rentrer en compte dans le calcul des 5 semaines minimum de stages et/ou d'emploi. Des groupes de travail vont par ailleurs réfléchir à d'autres formes de reconnaissance.

Cette mesure est également perçue comme une très bonne nouvelle pour la pérennité des Cordées de la réussite et des programmes d'ouverture sociale puisque les étudiant.e.s bénévoles sont très souvent au cœur de tous ces dispositifs.

* Enquête «La France Bénévole 2016» - juin 2016

Le programme Egalité des chances est entièrement soutenu par la Fondation Paris-Dauphine, grâce à la générosité de ses mécènes et donateurs. Chacun peut contribuer : il n'y a pas de petits dons.

Donner 1€ par jour pendant 12 mois,
c'est financer 1 an de cours de renforcement pour 1 lycéen !

365 € = 124 € nets après déduction fiscale IR
ou 91,25 € nets après déduction ISF

♥ FAIRE UN DON

Ils nous soutiennent :



La presse en parle

Retour sur l'acquisition des nouveaux logements par la Fondation Paris-Dauphine à Nanterre dans :

- ▶▶▶ *Le Parisien*
- ▶▶▶ *Les Echos*

Contacts

Des idées ? Des questions ?
Contactez-nous et contribuez vous aussi au magazine !

Clémence Abry-Durand, chargée de mission Egalité des chances : clemence.abry-durand@fondation-dauphine.fr

Oriane Reynaud, responsable des recrutements spécifiques : oriane.reynaud@fondation-dauphine.fr

Retrouvez le programme EDC et la Fondation Paris-Dauphine :

